

2010/3079 - Place des Jacobins - Requalification de la place des Jacobins à Lyon 2e - Opération n° 52030004, programme 00012 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'A.P. n° 2009-3, programme n° 00012, pour un montant de 850 000 euros - Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique et versement d'une participation financière à la Communauté Urbaine (Direction des Espaces Verts) (BMO du 13/12/2010, p. 2378)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : C'est un dossier dont nous avons déjà parlé ici. Donc, je ne vais pas revenir sur le fond, sinon pour dire qu'il faut redonner une identité à cette place qui est plutôt aujourd'hui, une place giratoire.

Même si c'est une place giratoire, l'identité se retrouve à travers la mise en valeur de la fontaine avec des emmarchements qui font des ombres tout autour de la fontaine, et une végétalisation, je dirais, partielle. Ce qui compte, c'est d'ailleurs moins la qualité du projet de Jacqueline Osty que ce qu'il y a tout autour, car c'est un espace où il y a beaucoup de circulation piétonne, PMR, automobile, taxis, etc. Il y a beaucoup de contraintes. Je crois qu'il n'y a pas moins de 11 sections débutantes en terme de rues. Donc, il fallait trouver une unité de traitement et en même temps une émergence fonctionnelle en rééquilibrant au détriment de l'automobile et au profit du piéton ou des personnes à mobilité réduite.

Ceci représente quand même 9 000 m², c'est-à-dire avec la place, et tous les espaces d'articulation, soit avec les Célestins, soit avec Mercière.

Alors, la restauration de la fontaine va commencer de mars à septembre 2011. Ensuite s'enchaîneront courant été 2011 jusqu'à fin de l'année 2012, les travaux proprement dits sur l'espace lui-même. Donc, il s'agit là simplement au niveau de l'objet du rapport, d'une convention de maîtrise d'ouvrage avec une répartition financière entre la municipalité et le Grand Lyon : 850 000 euros correspondant à tout ce que nous faisons dans nos compétences, les plantations, l'arrosage, l'éclairage public et la cote part de maîtrise d'œuvre. Ce n'est pas bucolique, ce n'est pas romantique, cela ne fait pas rêver, mais à cette heure là, ce n'est plus possible.

M. LE MAIRE : Si, cela fait rêver

M. BUNA Gilles, Adjoint : A cette heure là !

M. LE MAIRE : On rêve à toute heure.

M. BUNA Gilles : Mais il n'y a plus d'intervention. ?

Mme GELAS Nadine : Monsieur le Maire, chers Collègues, au nom du Groupe Socialiste et Apparentés, je voudrais profiter de cette délibération, qui porte sur l'opération conjointe Communauté urbaine –

Ville de Lyon, pour le réaménagement de la place des Jacobins, pour vous dire à nouveau notre satisfaction à l'égard de ce projet.

Comme vous le savez, la place des Jacobins est un lieu très emblématique de notre ville, toujours très attractif, comme vient encore de le montrer la Fête des Lumières, avec l'illumination photogénique de la Fontaine, primée par un trophée.

Après un temps nécessaire de réflexion , de conception et de concertation, tout se met en ordre pour que ce lieu retrouve son identité de place publique, pour qu'il soit, avec un juste équilibre, adapté à ses diverses fonctions, aux usages, à la fois, des piétons, des promeneurs, des cyclistes et des automobilistes, pour qu'il contribue à la vie de quartier comme à l'activité commerciale et touristique.

Mais tout est fait aussi pour qu'une esthétique de grande qualité s'allie à cette fonctionnalité, et rende cette place belle à voir et à vivre pour tous

De plus, à ce réaménagement de la place des Jacobins font ou feront écho à d'autres réhabilitations – place Bellecour, Hôtel Dieu, Rives de Saône- et beaucoup d'autres aménagements, qui vont redonner toute sa splendeur à cette partie Nord patrimoniale du 2e arrondissement, tandis qu'au Sud, continue à se constituer, en miroir, la ville nouvelle et moderne. Le Groupe Socialiste et apparenté votera avec une grande satisfaction, ce rapport.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)